



Dr. Olivier Buirette

Cette fois-ci, la page semble se tourner définitivement en Moldavie avec cette nette victoire des occidentaux aux législatives de juillet dernier, soit 60 des 101 sièges du Parlement et donc une majorité capable de fournir les moyens des ambitions réformatrices. Le bloc des partis socialiste, prorusse et communiste étant loin derrière avec 27 % des votes.

On rappellera que la présidente Maia Sandu, ex-économiste de la Banque mondiale, avait dissous en avril l'assemblée toujours sous contrôle de l'ancien président Igor Dodon en misant sur une victoire de son parti qui éviterait au pays une nouvelle période d'instabilité. « Nous avons une chance [...] d'être un gouvernement intègre et bon », avait-elle alors affirmé dans une allocution vidéo en roumain. Dans une seconde allocution en russe, l'autre langue parlée dans le pays, elle avait affirmé que « le temps du changement arrive en Moldavie » (Le Monde, 11 juillet).

Cependant, cette victoire n'a pas été sans peine, le Parti socialiste et divers milieux d'affaires possédant notamment la majorité des médias du pays, parfois en copropriété avec des intérêts russes.

## Juillet 2021 : Législatives en Moldavie, une confirmation pour la présidente pro-européenne Maia Sandu ?

Mais ces résultats reflètent les aspirations d'une société qui, à l'image de celles de l'Arménie, de la Géorgie, de l'Ukraine ou encore du Belarus, évolue à grands pas et exprime son ras-le-bol d'une classe dirigeante corrompue. « Cette victoire historique est un message clair que les électeurs partagent fortement notre agenda anticorruption et nos aspirations pro-européennes. Des actions rapides et décisives pour renforcer l'État de droit et l'indépendance de la justice ainsi que l'amélioration du niveau de vie seront au cœur de nos actions immédiates », confiait Mihaï Pop'oï, proche conseiller de Maia Sandu (Figaro en ligne, 12 juillet).

En effet, avec ce parlement renouvelé, la présidente Maia Sandu aura sans doute une plus grande marge de manœuvre pour mener à bien sa politique de rapprochement vers trois axes qui nous semblent, depuis le monde occidental, logiques : le rapprochement avec l'UE, mais aussi avec la Roumanie voi-

sine dont la Moldavie fut l'une des provinces de 1918 à 1939 et, ce qui semble être le plus symbolique, une éventuelle intégration dans l'OTAN comme en rêve aussi l'Ukraine voisine.

Ce qui est certain c'est que ces législatives montrent un revirement net de l'opinion publique en Moldavie.

Il conviendra de rester prudent pour le pouvoir ainsi conforté de Maia Sandu. Prudent à cause des fameuses lignes rouges que Vladimir Poutine a rappelées lors de son sommet avec Joe Biden en juin dernier à Genève. Prudent aussi à cause de la situation géopolitique de la Moldavie et le cas de la Transnistrie voisine, un État

prorusse à l'indépendance autoproclamée qui est protégé par l'armée russe et qui reste pour Moscou un point de pression éventuel en cas de crise majeure.

Il n'en demeure pas moins qu'une marge de manœuvre s'ouvre à présent et de la

manière la plus démocratique qui soit.

« Abattre un régime n'est jamais simple ». Dans l'ancien espace soviétique, les groupes politico-financiers qui tiennent le pouvoir ont su verrouiller au fil des ans le système à coups de lois savamment concoctées et d'achats de loyauté à tous les niveaux. « Je ne doute pas de la sincérité des intentions de la présidente, je doute des moyens, de sa capacité à pouvoir s'entourer de cadres compétents et suffisamment expérimentés pour effectivement réformer le pays. Beaucoup trop de gens autour d'elle viennent du secteur des ONG et n'ont pas de réelle connaissance du fonctionnement de notre État », craint un expert pourtant proche de la future équipe dirigeante (Figaro en ligne, 12 juillet).

Tout l'art diplomatique de la présidente sera sans doute de poursuivre l'ouverture à l'Ouest tout en ménageant les pesanteurs encore bien présentes de l'ancienne RSSM (République Socialiste Soviétique Moldave) afin de trouver un passage vers l'Occident au travers de cette politique des « lignes rouges » définie par Moscou.



Prof. Dr. Enis Tulça

Historien contemporain et directeur du Centre culturel et de l'art de l'Université Galatasaray

La disparition de grands Empires provoque toujours des turbulences sur le caractère ethnique de leurs peuples. Du fait que ces derniers deviennent des citoyens dans de nouveaux États-nations, ces perturbations peuvent durer des dizaines d'années. Comme exemple, on peut citer en Europe les cas de l'Empire austro-hongrois et de l'Empire ottoman qui ont disparu en 1918, soit à la fin de la Première Guerre mondiale. Pour le cas ottoman et turc, les conséquences de cette situation perdurent de nos jours avec les phénomènes des migrations, mais aussi les problèmes de ceux qui sont restés depuis dans les nouveaux États de la région.

Dans cet article, je mettrai en avant l'exemple de la tolérance roumaine sur ce sujet. Pour les Turcs, déjà avant l'indépendance de la Roumanie, les relations avec l'Empire ottoman étaient exemplaires et bien différentes de celles entretenues avec les autres ethnicités des Balkans. Les intellectuels roumains s'intéressaient déjà fortement au mouvement des « Tanzimat » dans leurs articles. On parlait même d'une union des deux principautés de Moldavie et de Valachie sous la forme d'une fédération sous administration ottomane. Du côté de certains intellectuels turcs, une indépendance de la Roumanie était considérée comme la naissance d'un pays ami en mesure de se positionner en État tampon entre la Russie et l'Empire ottoman. Certains Turcs sur la route de l'occiden-

## La Roumanie : Un pays exemplaire en matière de tolérance envers ses minorités

talisation préféraient Bucarest à Paris ou Londres. Par ailleurs, des personnalités roumaines comme Ghika, Negri ou Bordenau s'intéressaient aux tentatives de modernisation et d'occidentalisation de la Sublime Porte. Plus tard, juste après l'indépendance de la Roumanie en 1878, Bratianu envoya un télégramme présentant le souhait d'établir des relations diplomatiques avec l'Empire ottoman. Aussitôt, un ministre de Turquie fut nommé à Bucarest. On peut donner ici comme contre-exemple la Grèce qui, malgré son indépendance en 1830, n'a vu s'établir une mission diplomatique ottomane à Athènes qu'en 1842.

Ainsi, de 1878 à 1947 – période qui comprend la naissance de la République turque en 1923, son entrée à la SDN en 1932 ainsi que la préparation du pacte balkanique –, la Roumanie fut un pays ami de la Turquie. D'ailleurs, en juillet 1938, Atatürk avait reçu comme dernier visiteur le roi Carol II sur le bateau Savarona, à l'écart du palais de Dolmabahçe où il décèdera le 10 novembre de la même année. Depuis des générations, il s'agit d'un souvenir positif pour les Turcs de Roumanie, et ce à toutes les époques. Même à l'époque communiste, on nous disait que « ce n'est pas parce qu'on était Turc qu'on souffrait, la pression fut la même sur les Roumains et sur nous ». Cela dit, que l'on parle de l'époque royale, de la période commu-

niste ou d'après 1989, il serait possible de donner certains exemples de discrimination, mais en aucun cas des exemples de pressions ou d'émeutes comme dans certains autres pays balkaniques.

Pour la minorité turque de Roumanie, on peut citer l'exemple de la parution de la loi sur le service militaire. Une vingtaine d'années après l'indépendance du pays, le Roi Carol I<sup>er</sup> a demandé à M. İsmail Sabri, un notable de la communauté turque du pays, si « en Roumanie on souhaite que nos minorités soient comme les Roumains ? Avez-vous un besoin, une demande pour votre communauté ? » M. İsmail Sabri, devenu plus tard député de la région du Dobroudja, lui a alors répondu : « Majesté, les Turcs aiment bien aller à l'armée, effectuer leur service militaire pour la patrie. Mais, pour le moment, en Roumanie, ils ne peuvent être que de simples soldats. Ils ne peuvent pas avancer dans leur carrière militaire ». Le roi déclara donc : « Qu'on prépare un projet de loi tout de suite ! » Deux mois après,

la loi entra en vigueur. Le premier officier à entrer dans l'armée roumaine en 1902 fut le fils d'İsmail Sabri, Ali İsmail Sabri, qui deviendra plus tard capitaine dans l'armée. Il fut également accepté au sein de la cavalerie royale, intégra le quatrième régiment royal rouge et fut aide de camp de la Reine Marie de Roumanie



La famille royale roumaine avec les membres de la cavalerie royale en 1915



La reine Marie

pendant plusieurs années. Aujourd'hui, nous avons son dossier personnel dans les archives militaires de Pitești.

À la veille de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, le projet de loi sur le statut des minorités nationales était en examen depuis 1995 et fut modifié plusieurs fois par le parlement roumain. Ainsi, en octobre 2002, la publication de l'ECRI sur la Roumanie soulignait bien les progrès réalisés en la matière. La plus grande partie du travail portait sur les relations avec la Hongrie et sur la minorité hongroise de la Transylvanie. À ce sujet aussi les autorités roumaines ont bien réalisé leur devoir, et ce avant le 1er janvier 2007. Ainsi, il y a aujourd'hui 18 minorités nationales reconnues en Roumanie et chacune est représentée par un député élu au parlement roumain. Les Turcs et les Tatars font partie de ces 18 minorités. Tout ceci nous apprend que ce pays orthodoxe et latin, la Roumanie, est un exemple pour l'humanité, bien loin des exemples négatifs de ses voisins régionaux.